



RAPPORT ANNUEL 2020



Impressum

Rédaction :

Sébastien Martinerie

Laurence Girod

Jean-Pierre Schwaar

Réalisation :

Gabrielle Positano

Un grand merci pour les photographies qui proviennent des membres des Fraternités Nationales des Prisons (PF), de la bande d'image de Prison Fellowship International (PFI), ainsi que de Laurence Girod.

SOMMAIRE

5	Édito	28	Comptes
7	Objectifs	30	Remerciements
8	Timeline	31	Organigramme
10	La justice restaurative		
13	Togo		
17	Côte d'Ivoire		
21	Covid-19		
24	Innocent K. Akli		



ÉDITO

AGIR AU-DELÀ DES MURS DANS UN MONDE DE PLUS EN PLUS FERMÉ

L'année 2020 a été marquée par une baisse sensible des dons de près de 20%, principalement dans les dons privés affectés à des projets ainsi que ceux affectés à la structure de l'association, vraisemblablement en relation avec la Covid-19.

Toutefois cet élément contextuel ne doit pas freiner les efforts permanents de notre organisation qui continuent à porter leurs fruits malgré la pandémie.

Face à un monde complexe, Chryzolid s'adapte aux crises humanitaires pour continuer sa mission en Côte d'Ivoire et au Togo notamment, domiciles de deux de nos principaux projets en cours. La Covid-19 nous a contraint à modifier quelque peu notre soutien aux prisonniers et prisonnières qui, malheureusement, ne bénéficient pas de la même protection que le reste de la population dans les pays du Sud, en participant au financement des moyens de protection contre le virus. Grâce à cette réactivité, nous espérons contribuer à éviter le pire dans les prisons bénéficiaires.

Le développement de notre mission sociale se poursuit selon les objectifs que nous nous sommes fixés. Nous développons nos projets en partenariat avec les fraternités des prisons locales pour être au plus près des besoins des prisonniers et prisonnières, que ce soit sur le plan de la formation, des besoins de base - alimentaires et autres -, de l'accompagnement des ex-détenus et de leurs familles. Cette volonté de renforcer progressivement les programmes mis en place permet également de prendre en compte

les exigences croissantes de nos bailleurs de fonds. Elle nous a conduit à repenser l'organisation de nos partenaires sur le terrain dans le but de leur permettre de trouver une autonomie progressive. L'obtention de financements réguliers nous a permis d'améliorer ces projets au fur et à mesure de leur avancement.

Cette année a également été l'occasion d'étoffer les dispositifs en place du contrôle des risques, de protection contre les abus sexuels et de la corruption. Enfin, dans ce monde qui impose de s'adapter chaque jour, nos principes déontologiques constituent un fil rouge qui guide nos choix.

En 2020, ce respect nous a imposé des décisions difficiles dans notre organisation et celle de nos partenaires locaux, afin de réduire nos coûts avec pour conséquence une diminution des charges administratives de notre association de 38% par rapport à l'exercice précédent.

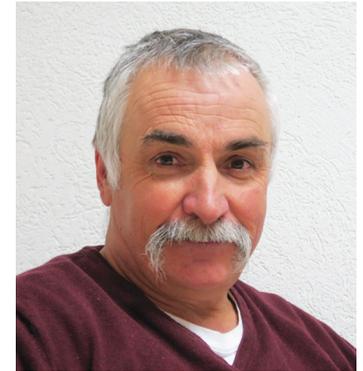
Un grand merci à nos généreux donatrices et donateurs pour leur soutien financier, à nos membres, aux membres du Comité et surtout aux collaborateur.trice.s de Chryzalid pour leur mobilisation et leur engagement exceptionnels. Notons encore qu'en 2020, date du 15^{ème} anniversaire de la création de notre association,

Chryzalid est fier d'avoir reçu le renouvellement du label de qualité Zewo qui nous a été octroyé pour un nouveau cycle de cinq ans.

En cette période très troublée, notre slogan «Agir au-delà des murs», prend encore plus tout son sens et booste encore davantage notre motivation.

Le Président

Jean-Paul Reichenbach



**Amélioration des conditions
de détention ou de vie
(santé et bien-être)**

**Réinsertion professionnelle
(formation, suivi et
appui post-détention)**

OBJECTIFS

**Pérennisation et autonomie
du projet (activités
génératrice de revenus,
partenariats locaux)**

**Réinsertion familiale
(médiation familiale,
appui aux familles)**

TIMELINE

2015 À 2019

2015

- L'Association des Amis de la Fraternité Internationale des Prisons (AAFIP) change de nom et devient l'Association Chryzalid.
- Nomination du nouveau Président de Chryzalid Jean-Paul Reichenbach en remplacement de Walter Schmied, démissionnaire.
- 3 projets pour un total de CHF 250'000 au bénéfice de 3000 détenus, 500 enfants et 20 familles. La 3^{ème} année du projet «Villages de la Réconciliation» au Rwanda, la première année du projet «Assainissement de l'eau potable dans les prisons en Russie, projet Aire de jeux pour enfants dans une prison de femmes et 1 projet du programme «Arbre de l'Ange» aux Philippines.

2016

- Campagne d'affichage et tout-ménage pour changement de raison sociale et présentation.
- 6 projets pour un total de CHF 421'500 au bénéfice de 750 détenus, 1000 enfants et 20 familles. La 4^{ème} année du projet «Villages de la réconciliation» au Rwanda, la deuxième année du projet «Assainissement de l'eau potable dans les prisons en Russie», la première année du projet «Réinsertion en milieu carcéral au Togo», le projet «Réhabilitation par la formation» au Centre d'Observation des Mineurs dans la prison pour adultes d'Abidjan et 2 projets du programme «Arbre de l'Ange» au Honduras et en Russie.

2018

• 6 projets pour un total de CHF 721'500 au bénéfice de 2760 détenus, 850 enfants et 20 familles. La 6^{ème} année du projet «Villages de la réconciliation» au Rwanda, la 3^{ème} année du projet «Réinsertion en milieu carcéral au Togo», la 4^{ème} année du projet « Assainissement de l'eau potable dans les prisons de Russie», la 1^{ère} année du projet «Centre de réinsertion Onésime pour enfants en conflit avec la loi» en Côte d'Ivoire et 2 projets du programme «Arbre de l'Ange» en Russie et en Côte d'Ivoire.

2017

• 6 projets pour un total de CHF 371'800 au bénéfice de 4300 détenus, 1000 enfants et 20 familles. La 5^{ème} année du projet «Villages de la réconciliation» au Rwanda, la 3^{ème} année du projet «Assainissement de l'eau potable dans les prisons en Russie», la 2^{ème} année du projet «Réinsertion en milieu carcéral au Togo», le projet de construction d'un hangar dans la prison de Kigali au Rwanda et 2 projets du programme «Arbre de l'Ange» en Russie et en Côte d'Ivoire.

• Chryzalid devient membre d'Interaction.
• 6 projets pour un total de CHF 524'700 au bénéfice de 376 détenus, 2350 enfants. La 2^{ème} année du projet «Centre de réinsertion Onésime pour enfants en conflit avec la loi» en Côte d'Ivoire, la 1^{ère} de la phase II du projet «Réinsertion en milieu carcéral au Togo», le projet de construction d'une aire de jeu pour enfants dans une prison de femmes en Russie et 3 projets du programme «Arbre de l'Ange» en Russie, Népal et Kazakhstan.

2019

LA JUSTICE RESTAURATIVE

«La justice restaurative est un processus qui vise à impliquer, dans la mesure du possible, ceux qui ont été touchés par une infraction, un délit ou un crime, agissant ensemble pour identifier et évoquer les dommages, besoins et obligations afin de guérir et réparer autant que faire se peut les torts subis.» (Zehr, Howard. (2002). *The Little Book of Restorative Justice*. Intercourse : Good Books, p.37).

La justice restaurative est une philosophie et une pratique basée sur le constat que la criminalité touche principalement les individus et leurs relations sociales. Le devoir de la justice est de réparer les torts causés et restaurer l'harmonie au sein de la communauté. La justice réparatrice considère que, d'une part, le système judiciaire conventionnel ne répond pas suffisamment aux

besoins des victimes, des auteurs et de la société en général et que, d'autre part, tous ceux qui sont concernés doivent participer activement pour atteindre une justice «reconstitutive» que l'on retrouve déjà chez de nombreuses ethnies, cultures, et religions à travers le monde.

Objectifs

- Donner à ceux qui sont directement concernés la chance d'avoir un rôle actif dans le processus de justice pénale.
- Leur permettre de contribuer à atteindre une justice qui restaure (la participation des victimes est toujours volontaire).
- Encourager le dialogue entre les parties concernées pour promouvoir la réparation, la compensation, la guérison.

- Identifier et analyser les étapes nécessaires pour réparer les dommages provoqués par l'infraction, le délit ou le crime.
- Responsabiliser les auteurs de délits face à leurs actes, les aider à prendre conscience de la perspective des victimes.
- Les soutenir dans la compensation directe aux victimes.
- Donner aux personnes ayant commis un délit des possibilités de réinsertion et renforcer leur réseau de relations.
- Améliorer la sécurité publique en renforçant la communauté locale.
- Contribuer à réduire le nombre de récidives.

Le rôle du gouvernement est de maintenir l'ordre et la paix publiques ; celui de la société est de construire et de maintenir une paix et une justice véritablement juste. Dans ce processus, la justice restaurative donne à la victime un rôle central, visant à la restauration des personnes, à la réparation des dommages, en complémentarité ou en alternative à la seule punition du délinquant.

La justice restaurative est une méthode basée sur des valeurs partagées par la plupart des peuples indigènes, des traditions, des cultures et des religions à travers le monde. Ces valeurs peuvent s'exprimer différemment en fonction

du contexte mais leur sens reste le même : respect, honnêteté, inclusion, amour, transformation, pardon, empathie, humilité, responsabilité.

Processus

«*Un processus réparateur est un processus au cours duquel la victime et l'auteur du délit ainsi que, le cas échéant, d'autres individus ou membres de la communauté touchés par le délit participent activement à la résolution de problèmes liés à ce délit, généralement avec l'aide d'un médiateur.*» (United Nations. (2006). Handbook on Restorative Justice Programmes. New York: United Nations, p.6)

La justice restaurative : une révolution conceptuelle

La victime est directement impliquée et concernée par le processus et reçoit un soutien renforcé. L'accent est mis sur la résolution des conflits, contrairement au processus conventionnel de justice pénale, basé sur la confrontation. Toutes les personnes concernées sont invitées à participer activement ; a contrario de leur rôle passif dans les procédures plus traditionnelles. Responsabilisation, transformation, reconstruction personnelle, restauration et compensation sont les maîtres-mots de cette approche.

Au lieu d'être simplement punis, les délinquants ont la possibilité de devenir des acteurs-clés de la justice et de vrais atouts pour leur communauté.

La justice réparatrice se base beaucoup plus sur la restauration et la réconciliation que sur la punition régie par des procédures étatiques coûteuses. Toute personne a le droit d'être traitée avec dignité, respect et honneur. Tout le monde a un rôle important à jouer dans le travail de la justice.

Il s'agit de promouvoir une réponse réconci-liatrice aux besoins des victimes et des délinquants; faciliter une réinsertion dans la société afin de réduire le récidivisme et d'encourager la société à analyser et endosser la responsabilité des conditions sociales qui contribuent à la délinquance. Au lieu de rester figée dans le passé, la justice réparatrice cherche à créer un avenir meilleur pour tous.

La Justice restaurative est l'un des programmes figurant dans de nombreux projets que l'Association Chryzalid a soutenus ces quinze dernières années, en collaboration des associations nationales de la Fraternité Internationale des Prisons (Prison Fellowship International), initiatrice de ce programme.

Le Département vaudois des institutions et de la sécurité, aujourd'hui Département de l'environnement et de la sécurité, a lancé en 2019 un projet pilote de justice réparatrice. C'est à la prison des Léchaïres à Palézieux que ce projet a démarré en octobre 2019. Il a impliqué de jeunes détenus de 18 à 22 ans. Ce projet a été reconduit en 2020 dans la même prison avec succès. Nouvelle en Suisse romande, cette démarche se pratique depuis plus de deux ans dans l'établissement pénitentiaire de Lenzburg (AG) sous la responsabilité du «Forum Suisse de Justice Restaurative».

Le principe: organiser des groupes de parole, sur une base volontaire, entre des auteurs d'infractions et des victimes de faits similaires, mais qui n'ont pas de lien direct.

Compte tenu du succès de ces rencontres, un nouveau programme devait être mis en place en 2020 dans les Etablissements de la plaine de l'Orbe (EPO), reporté en raison de la pandémie.

TOGO

RÉINSERTION PAR DES ATELIERS PROFESSIONNELS

Informations de base

Lieux d'intervention: 5 prisons du Togo

Partenaire local: Fraternité des Prisons du Togo

Durée totale du programme: 6 ans (mai 2016 à mai 2022)

Budget total du programme:
800'000 CHF dont CHF 665'000 financés au 31.12.2020

Budget 2020-2021: 152'000 CHF

Problématique

Dans les 13 prisons que compte le Togo, les conditions de détention sont particulièrement difficiles. En plus de la faim, de la maladie et de la promiscuité, les détenu.e.s souffrent beaucoup du manque d'activité et de stimulation. Stigmatisé.e.s dans leur communauté d'origine, sans formation professionnelle ni soutien à la réinsertion, leurs perspectives à la sortie de prison sont faibles et le taux de récidive est élevé (estimé à 60%).

En plus d'apporter un soutien logistique et sanitaire (kits alimentaires, pharmacies), ce projet vise à lutter contre le phénomène de récidive en proposant des formations professionnelles et des mesures de réinsertion pour les détenu.e.s de 5 prisons.





Ex-détenu Amenyito dans son salon de coiffure.

Objectifs et activités

- Favoriser la réinsertion socioprofessionnelle avec la création de 27 ateliers de formation au sein des prisons. Par exemple : coiffure, couture, vannerie, etc.

Résultats 2020 :

- 320 détenu.e.s, dont 20 femmes, ont suivi des formations en atelier.

- Accompagner les bénéficiaires dans leur projet de réinsertion.
- Formation à la gestion d'une entreprise, médiation familiale, soutien logistique et financier pour leur activité indépendante ou leur apprentissage.

Résultats 2020 :

- 59 ex-détenu.e.s ont reçu un soutien pour commencer une activité indépendante ou un apprentissage à leur sortie de prison.
- 5 bénéficiaires ont réussi leur examen national de fin d'apprentissage.
- 115 visites de médiation réalisées auprès des familles.
- Générer des revenus par la vente d'articles au bénéfice de coopératives solidaires.
- Formation et implication des femmes de détenus, installation de boutiques.

Résultats 2020 :

- 10'000 articles fabriqués et vendus pour un montant de 11'000 CHF.
- 23 femmes de détenus formées et impliquées dans la vente des articles.
- Une boutique de vente a été inaugurée dans la ville de Tsévié.

Impact Covid

Depuis l'apparition de la Covid-19, la crise sanitaire impacte durement la société et l'économie togolaises, en particulier les détenu.e.s. Le fonctionnement des prisons et la réalisation du projet ont été fortement ralentis. Mais l'équipe du projet, les acteurs pénitentiaires et les bé-

néficiaries ont su faire face à la situation avec volonté et résilience. Les activités ont été réorganisées afin de respecter les mesures barrières et assurer la sécurité de toutes et tous.

Témoignages

Mère d'un bénéficiaire :

« J'étais surprise du témoignage de l'animateur sur sa vie en prison et surtout le jour où son rêve de création d'atelier avec l'appui de la Fraternité des Prisons est devenu une réalité. Ce fut merveilleux. J'avais enfin compris que mon fils avait changé et était devenu une bonne personne, intégrée dans notre localité. Il a maintenant un métier, qu'il exerce avec plaisir. Chaque matin quand je vois mon fils sortir ses outils pour travailler ou après qu'il ait achevé une œuvre, je n'hésite pas à le dire avec fierté aux habitants de mon quartier. Je fais même la promotion de ses œuvres ».

Femme de détenus ayant suivi la formation en gestion d'entreprise :

« Grâce à cette formation, j'ai compris que des opportunités existent pour la prospérité de nos activités. Depuis lors, j'ai constaté que je devais mettre en application tous les enseignements tirés de ces diverses formations. Je peux vous assurer que je n'ai plus de difficultés comme

auparavant ; vraiment merci pour ces initiatives à l'endroit des femmes de détenus ».



Ex-détenue Celestine soutenue en maraîchage à Aného.

Les femmes de détenus en formation.



CÔTE D'IVOIRE

CENTRE « ONÉSIME » : RÉHABILITATION POUR MINEURS EN CONFLIT AVEC LA LOI

Informations de base

Lieu d'intervention : *Village de Taboitien,
Côte d'Ivoire*

Partenaire local : *Fraternité des Prisons
de Côte d'Ivoire*

Durée totale du programme : *3,5 ans
(mars 2018 à septembre 2021)*

Budget total du programme : *760'000
CHF, financé en totalité pour cette phase
du programme*

Budget 2020-2021 : *225'200 CHF*

Problématique

La délinquance juvénile est un phénomène d'ampleur en Côte d'Ivoire. 80% des mesures appliquées aux jeunes en conflit avec la loi sont des peines privatives de liberté. Pour ces jeunes, un séjour en prison entraîne une forte stigmatisation et souvent une exclusion de leur communauté et de leur famille. Sans réelle mesure de soutien et de réinsertion, la plupart des mineurs retourne dans la rue et replonge dans la délinquance dès leur sortie de prison.

Reconnu par la Ministère de la Justice, le centre offre une réelle alternative, en accueillant des jeunes à leur sortie de prison, mais aussi des mineurs placés par le juge en lieu et place de l'incarcération.



Objectifs et activités

- Créer un centre de réinsertion socio-professionnelle pour les mineurs en conflit avec la loi.

Résultats 2020:

- Le centre est entièrement opérationnel pour l'accueil des bénéficiaires avec 10 bâtiments (notamment bureaux, dortoirs, salles de classe, logement pour familles et infirmerie).



Ensemble pour la récolte piscicole.

- Au total, 1'600 kg de tomates, 900 kg de courgettes, 1'200 kg de poisson et 1'000 plants de palmier à huile ont été produits.

- Accueillir les bénéficiaires et les encadrer dans leur formation: accompagnement socio-éducatif, alphabétisation, éducation civique, agro-écologie, pisciculture, etc.

Résultats 2020:

- 18 pensionnaires régulier.e.s sont accompagné.e.s.
- Lors des évaluations, 80% des pensionnaires obtiennent un résultat jugé bon.
- Le centre Onésime et ses bénéficiaires participent à des échanges avec d'autres centres pour mineurs, ainsi qu'à des travaux d'intérêt public pour la commune.
- Favoriser la réinsertion des bénéficiaires auprès de leurs familles.
- Formation des parents via «l'école des parents», accueil des parents et médiation familiale.

Résultats 2020:

- 20 visites de parents dont 2 séjours d'une nuit.
- 14 parents ont participé à l'école des parents.



Pensionnaires sous les serres traditionnelles.

Témoignages

Un pensionnaire :

« Si Dieu permet que je gagne de l'argent après mon départ du centre Onésime, je reviendrai faire un don au centre; car c'est grâce au centre que je suis devenu un enfant conscient des dangers de la rue. »

Père d'un pensionnaire :

« Après d'infructueuses recherches, j'ai appris que mon enfant avait été placé au centre Onésime. Lorsque je suis venue le visiter, il m'a demandé pardon. Je suis très heureuse car je constate de grands changements chez mon fils. Il souhaite rester au centre pour finir sa formation. Dès qu'il rentrera à la maison, je m'engage à prendre en charge sa réinsertion socio-professionnelle. »

formation en agroécologie.

**FORMATION DES JEUNES
MINEURS SUR
L'AGROÉCOLOGIE**

**Tabolien (Côte d'Ivoire), du 9 au
12 février 2021**

**Simplex AGBAVON
Secrétaire Exécutif du Secaar
Lomé-Togo**



COVID-19

LES BARREAUX NE PROTÈGENT PAS DU VIRUS. RÉPONSES À LA CRISE SANITAIRE

Informations de base

Lieux d'intervention: 5 prisons au Togo et 2 prisons en Guinée Conakri

Partenaires locaux: Fraternités des Prisons du Togo et de Guinée

Durée totale du programme: 6 mois (décembre 2020 à mai 2021)

Budget total du programme: 14'400 CHF

Problématique

Les détenus des pays du Sud, et notamment d'Afrique, vivent dans des conditions de promiscuité extrême, souffrent de malnutrition et souvent de maladies telles que la tuberculose, la gale, le VIH, etc. Dans ces conditions de détention, déjà difficiles, la population carcérale africaine est particulièrement touchée par la crise sanitaire de la Covid-19 et présente des facteurs aggravants en cas d'infection.

Dans les prisons de Guinée par exemple, on estime que les détenus ont 34 fois plus de risques d'attraper la Covid-19 par rapport au reste du pays, et 35 fois plus de risques d'en mourir en cas d'infection. Afin d'éviter une catastrophe sanitaire, Chryzalid passe à l'action et s'engage auprès de ses partenaires de ter-

2 FAIM
«ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES





Livraison du matériel à la prison de Kara.

rain, les Fraternités des Prisons du Togo et de Guinée afin de mieux protéger 5'000 gardes pénitentiaires et détenu.e.s.

Objectifs et activités

- Mise en place de plans sanitaires adaptés au contexte de chaque prison et respectueux des recommandations (procédures, contrôles des symptômes, création de zones de quarantaine).

- Campagnes de formation du personnel et des détenu.e.s sur la maladie (transmission et symptômes) et les bonnes pratiques afin d'éviter les contaminations et de réagir en cas de symptômes.

- Campagnes de distribution de kits sanitaires et de matériel de protection:
 - Dispositifs de lavage des mains
 - Savons, désinfectant
 - Masques, vêtements neufs
 - Kits alimentaires, médicaments
- Campagnes de nettoyage de désinfection des prisons.

Témoignages

Un détenu de la prison de Kindia (Guinée):

«Avec cette action, nous recevons plus que du matériel, nous recevons du réconfort. Nous nous sentons moins oubliés. Quelqu'un s'occupe enfin de nous dans cette crise.»

Le régisseur de la prison de Kindia (Guinée):

«Je m'engage personnellement à ce que les mesures de prévention soient respectées au sein de la prison.»

PAROLE DU TERRAIN

INNOCENT K. AKLI, CHARGÉ DE PROJET À LA FRATERNITÉ DES PRISONS DU TOGO

Je dirai que le projet « Réinsertion par les Ateliers Professionnels dans les prisons du Togo » (RAP) était venu à un moment où les détenus des prisons concernés en ont besoin, vu l'organisation des activités, vu les résultats, vu le suivi et l'encadrement nécessaire qui entourent le projet.

Pour l'avenir, je juge intéressant que nous (acteurs du projet) devrions nous battre davantage pour que ce projet soit continu sur une durée plus consistante. Je dis ceci car si je vois la vie des détenus bénéficiaires dans les ateliers surtout ceux réinsérés je me réjouis que ce projet impacte des gens.

Le même changement s'observe dans la vie des femmes de détenus qui bénéficient de nos formations surtout du prêt sans intérêt (dans notre

pays les micros finances font des prêts à des taux exorbitants mais dans le cadre du projet, le prêt est sans intérêt).

Beaucoup d'acteurs de développement et les dirigeants du monde luttent contre les guerres, ils souhaitent un monde apaisé, une société paisible et harmonieuse oubliant ainsi qu'en dehors des guerres pour les pouvoirs, l'autre manche de maintien de la paix dans le monde concerne les prisons.

En réalité si nous nous occupons des détenus et les réinsérer finalement, cette paix tant recherchée sera plus durable. Pour ce faire, il revient à nous acteurs des prisons de faire des plaidoyers auprès des décideurs, et d'autres partenaires de soutenir nos actions déjà engagées.

Ma vision pour le projet « Réinsertion par les ateliers professionnels » à terme est qu'il puisse atteindre les 13 prisons du Togo.

Je vois également qu'outre la FPT, d'autres organisations interviennent dans les prisons du Togo mais notre stratégie en matière d'appui, accompagnement des détenus des prisons jusqu'à la réinsertion reste la meilleure (un processus qui commence en prison jusqu'à la libération du détenu voire l'implication de sa famille) avec des résultats que nous connaissons tous. Ce qui me permet de dire que le projet suit son cours normal de mise en œuvre.

J'ai également une équipe soudée qui m'accompagne dans mes charges (du Directeur Exécutif aux animateurs sans oublier le personnel d'appui externe). La seule difficulté du projet reste l'écoulement des produits fabriqués (nous croyons remonter cette action).

Beaucoup de changements sont finalement observés dans la mise en œuvre du projet. Par nos installations nous avons changé l'univers des ateliers dans les cinq prisons. La présence des boutiques d'expositions et le recrutement des animateurs qui sont à côté des bénéficiaires sont également des illustrations de la bonne organisation.

Pour le projet :

Durant 5 ans (2016-2020) nous avons maintenu le cap (chaque année les activités sont financées et réalisées avec quelques petites modifications par année (les résultats sont là)).

Pour les bénéficiaires :

Dans toutes les prisons du projet il y a une nette différence entre les bénéficiaires du projet et les autres détenus des prisons (différence sur le plan comportemental, habillement, l'estime de soi, argent...).

Nous avons les témoignages des détenus bénéficiaires qui envoient de l'argent à leur famille grâce au fonctionnement des ateliers.

Pour les détenus réinsérés :

C'est le comble des sentiments de joies, de gratitude et de témoignages sans cesse.

Un ex-détenu me disait un jour :

« Monsieur Innocent, qui dans ce pays, sans te connaître, sans être un proche parent, peut te donner une somme de 150 000 F CFA pour créer un atelier. Ce que la Fraternité et son partenaire nous fait, je ne peux pas m'exprimer. Que Dieu les bénisse davantage ».

Un proche parent d'un apprenti :

«*Vous avez mis mon frère en apprentissage, il reçoit 10 000 F CFA par mois pour son argent de poche. Vous occuperez de ses frais d'examen jusqu'à l'installer comme patron d'atelier sans oublier ce que vous lui aviez fait quand il était en prison*». Ces paroles de reconnaissances nous encouragent de poursuivre l'action.

Pour Innocent :

J'ai appris à connaître le monde carcéral. Les relations humaines, les différentes personnes et leurs comportements en fonction des besoins et les circonstances. Le projet m'a permis de dupliquer ma capacité managériale (gérer les bénéficiaires directs et indirects, le personnel d'encadrement et d'appui, suivi des achats équipements/intrants, d'autres activités de terrain et la relation avec le partenaire).

Pour la FPTogo :

Le projet «Réinsertion par les ateliers professionnels» fait partie des projets phares de la Fraternité des Prisons. De par l'existence des constructions (ateliers de formation, magasins de stockages, lieux d'expositions, la caisse coopérative dans la prison de Lomé) à l'effigie de la FPT et Chryzalid, le projet a donné une grande visibilité des actions de l'organisation. La durée de mise en œuvre du projet (presque 5 ans) prouve

que le projet que Fraternité pilote est viable. Vu les résultats du projet sur le terrain, FPT n'est plus vue comme les autres partenaires des prisons. La Direction de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion (DAPR) lui accorde une grande importance et elle l'appelle désormais partenaire privilégié. Voilà autant d'éléments qui m'ont marqué durant la mise en œuvre du projet.

**Chargé de projet à la Fraternité
des Prisons du Togo
Innocent K. Akli**





COMPTES

AU 31.12.2020

Analyse de l'exercice 2020

Le niveau global des produits de l'année 2020 connaît une baisse sensible de 20% par rapport à 2019 (+7%). Cette diminution est liée à la pandémie qui a retardé le projet Centre Onésime en Côte d'Ivoire dont le démarrage a dû être reporté de plus de 6 mois. La recherche de financement a de ce fait été reportée d'autant, notamment auprès des fondations et des personnes privées. Par contre les fonds institutionnels sont en légère progression. La recherche de fonds auprès du grand public reste un problème récurrent au sein de notre association, faute de la vacance du poste.

Les frais administratifs sont bien maîtrisés et représentent environ le 7,5% du total des charges. L'année 2020 dégage un bénéfice d'exploitation

avant attribution des fonds de CHF 63'818. En tenant compte que certains des financements perçus en 2020 couvrent les dépenses des projets en 2021, le résultat final après affectation des fonds affiche un excédent de produits de CHF 5'221, ce qui permet de consolider le capital de l'organisation.

Le principal enjeu pour les années à venir reste la diversification des sources de financements, même si en 2020 les fonds institutionnels sont pratiquement aux fonds publics.

Ces comptes ont été audités par la Fiduciaire Favre et Perreaud S.A. à Lausanne.

Le rapport détaillé des comptes 2020 est disponible sur notre site www.chryzalid.org

BILAN 2020 (CHF)

ACTIF	2020	2019
Actif circulant		
Liquidités	369 688	226 105
Débiteurs	0	22 277
Actifs transitoires	4 326	0
Total actif circulant	374 014	248 382
TOTAL DE L'ACTIF	374 014	248 382

PASSIF	2020	2019
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	0	0
Passifs transitoires	1 200	3 932
Total capitaux étrangers à court terme	1 200	3 932
Capital des fonds affectés		
Fonds avec affectation limitée par les donateur	220 398	113 123
Total capital des fonds affectés	220 398	113 123

Capital de l'organisation		
Capital libre (compris celui généré par l'activité de l'année)	147 195	128 128
Résultat de l'exercice	5 221	3 200
Total capital de l'organisation	152 416	131 328
TOTAL DU PASSIF	374 014	248 382

Les réviseurs Fiduciaire Favre et Perreaud S.A. ont vérifié la comptabilité et les comptes annuels et les ont approuvés. Le rapport de révision figure dans le rapport financier 2020.

COMPTE D'EXPLOITATION 2020 (CHF)

PRODUITS	2020	2019
Dons affectés		
Fedevaco/DDC	128 089	115 346
Cantons, communes	62 202	67 238
Fondations	117 000	210 678
Autres	57 741	42 722
Total dons affectés	365 032	435 984
Produits sans affectation		
Personnes privées	15 378	8 371
Autres	59 422	78 389
Fedevaco/IGP	5 987	9 617
Total des dons sans affectation	80 787	96 827
TOTAL DES PRODUITS	445 819	532 811

CHARGES	2020	2019
Charges directes de projets		
Versements aux projets	257 756	374 457
Charges de projets	42 664	47 043
Total charges directes de projets	300 420	421 500
Administration et obtention de financement		
Charges administratives	18 061	27 262
Achat marchandises pour la revente	315	0
Charges obtention de financement	16 121	20 231
Total des charges administratives	34 497	47 493
TOTAL DES CHARGES	334 917	468 993

RESULTAT D'EXPLOITATION	110 902	63 818
Charges financières	-270	-152
Produits exceptionnels hors période	1 865	1 061
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	112 497	64 727
Mouvement net des fonds affectés	-107 276	-61 527
RESULTAT ANNUEL	5 221	3 200

REMERCIEMENTS

SOUTIEN 2020

- Fedevaco
(DDC - DES - DFJC - Communes)
- Interaction
- Ville de Vevey
- Association Sagesse
- Erfisa S.A
- Fondation Jeriko
- Fondation Madeleine
- Fondation Menton
- Fondation Persis
- Fondation Pierre Demaurex
- Fondation Ernest Matthey
- For Foundation
- Donateurs privés

ORGANIGRAMME

DE L'ASSOCIATION CHRYZALID EN 2020

Le Comité est composé de 7 membres :

- **Jean-Paul Reichenbach, président**
- **Henri Minder, vice-président**
(jusqu'au 31.12.2020)
- **Jules Drevici, trésorier**
- **Evelyne Richir, membre**
- **Luzia Zuber, membre – présidente de Fraternité des Prisons Suisse**
- **Patrice Meylan, membre**
- **Ivan Sotirov, membre**
(jusqu'au 31.12.2020)

L'association fonctionne sous une structure horizontale avec un cahier des charges bien défini pour chacun des collaborateurs. Elle est composée de :

- **Girod Laurence, chargée de projet**
- **Martinerie Sébastien, chargé de projet a.i.**
(du 1.10.2020 au 31.03.2021)
- **Schwaar Jean-Pierre, responsable administratif et financier**
- **Nutsara Schönfeld, Bénévolat-Vaud**

En fonction des besoins des stagiaires sont mis à disposition par l'OSEO et Bénévolat-Vaud.



ASSOCIATION CHRYZALID

Ancienne Prison
Rue du panorama 4
CH - 1800 Vevey
www.chryzalid.org
info@chryzalid.org
+41 21 903 02 70
Postfinance/Raiffeisen:
10-256352-6
CH96 8045 1000 0057 3883



INTERACTION
PLUS LOIN ENSEMBLE

**FEDERATION
VAUDOISE
COOPERATION**

